

JLP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/32

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 04 juillet 2011

L'an deux mille onze et le quatre juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND.

Date de convocation : le 24 juin 2011.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12 votants : 13

Présents : M. CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – BEUGNET – BOUAZZA - CORNET – JOLLIVET – SALA – VERNET – VOLLE – HILAIRE - FIALON

Excusés : Denis AUZAS a donné procuration à M CHAUSSIGNAND.

**Absents : Bruno DELAUZUN.
Pierre MAURIN**

Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire.

Objet : Acquisition de terrains - création voirie dans le cadre de l'aménagement de la zone AUO de la Grand Terre

Mme Christiane CROZIER, rappelle au Conseil Municipal les dispositions de PLU applicables à la zone AUO dite de la Grand Terre.

Elle expose que pour l'urbanisation de cette zone, des aménagements publics sont nécessaires avec notamment la création d'une nouvelle voie.

.../...

HP


Elle propose au Conseil Municipal de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à l'emprise de la nouvelle voie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir les terrains nécessaires pour la création de la nouvelle voie de la Grand Terre.
- Fixe le prix à 10 € le m²
- Charge Mme Christiane CROZIER, 3^{ème} adjointe de signer les documents d'arpentages et procès verbal de délimitation nécessaires à l'exécution de la présente décision.
- Précise qu'une autre délibération sera prise après numérotage des parcelles par le service du cadastre et définition exacte des superficies à acquérir.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 04 juillet 2011.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 05 juillet 2011
LE PRÉSIDENT DE SÉANCE
Jean-Luc CHAUSSIGNAND



REÇU A
LA PREFECTURE LE
07 JUL. 2011